# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D' ANNULATION

# CAMPING CARAVANEIGE CHAMP DU MOULIN

La demande de réservation d' un séjour implique l' acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et d' annulation.

## 1 – COMMENT RESERVER

Par courrier : envoyer le contrat de réservation accompagné de l'acompte : 30% du montant total du séjour.

Sur le site internet : suivre la procédure indiquée.

La réservation ne deviendra effective qu' à réception du règlement de l'acompte dans un délai de sept jours, que vous pouvez payer en ligne sur notre site sécurisé, par chèque, par carte bancaire à distance ou par virement bancaire. Une confirmation de réservation vous sera envoyée par courriel ou par courrier postal dès réception de l'acompte. Cette lettre de confirmation devra être présentée le jour de votre arrivée.

A défaut de réception de l'acompte dans le délai indiqué sur le courrier, le Camping Caravaneige Champ du Moulin pourra considérer que la demande de réservation n' est pas confirmée et pourra attribuer l' emplacement ou la location à un autre client.

Pour des raisons de sécurité, **l' accès au camping pourra être refusé** si le nombre de personnes se présentant dépasse la capacité d' accueil de l' hébergement réservé (enfants compris).

## 2 – REGLEMENT DU SEJOUR

Les moyens de paiement acceptés sont : chèque, espèces, chèques vacances ANCV, carte bancaire, virement bancaire.

- **Locations** : le solde du séjour doit être réglé **30 jours avant la date d' arrivée**.
- **Emplacements de camping** : le solde est à régler **le jour de l' arrivée**.

**Le non-paiement du solde à la date prévue pourra entraîner l' annulation de la réservation**, sans remboursement de l' acompte versé.

## 3 – ARRIVEE ET DEPART

- **Location** : arrivée entre 14h00 et 19h00 ; départ impératif avant 10h00.
- **Emplacement** : arrivée à partir de 12h00 ; départ avant 12h00.

En cas d' arrivée après 19h00, merci de prévenir la réception. **Tout départ après l' heure prévue pourra entraîner des frais supplémentaires.**

En cas d' arrivée tardive ou de départ anticipé aucun remboursement ne sera effectué, la totalité du séjour restant due sauf si vous avez contracté une assurance annulation à la réservation.

**4 – NON PRESENTATION LE JOUR DE L'ARRIVEE**

La réservation est maintenue jusqu' au lendemain 15h00.

Passé ce délai, sans nouvelles de votre part, la réservation est considérée comme annulée selon les conditions de l' article 5. Aucun remboursement ne sera effectué.

**5 – ANNULATION DU FAIT DU CLIENT**

Toute annulation devra être notifiée par écrit et lettre recommandée.

1er cas : Sans assurance annulation

- 30 jours avant la date d'arrivée, 30% du montant total du contrat est dû (soit le montant de l'acompte).
- Entre 30 et 15 jours avant la date d'arrivée, 50 % du montant total du contrat est dû.
- Entre 15 et 8 jours avant la date d'arrivée, 80% du montant total du contrat est dû.
- Moins de 8 jours avant la date d'arrivée, 100 % du montant total du contrat est dû.

Tout versement effectué ultérieurement ne pourra être remboursé.

**2ième cas : Avec assurance annulation souscrite au moment de la réservation uniquement (non remboursable)**

**Voir les garanties couvertes à la suite des conditions générales de ventes**

**6 – ANNULATION DU FAIT DU CAMPING LE CHAMP DU MOULIN**

En cas d' annulation du séjour par le Camping Caravaneige Champ du Moulin (hors cas de force majeure), les sommes versées seront intégralement remboursées.
Aucune indemnité complémentaire ne pourra être exigée.

Le non-respect du règlement intérieur peut entraîner **la résiliation immédiate du contrat**, sans remboursement du séjour.

**7 – CAUTION ET FRAIS**

À l' arrivée, une caution est demandée :

- **300 € pour l' hébergement**
- **75 € pour le ménage final** (si non effectué par vos soins)

Un inventaire est fourni à l' arrivée. Toute erreur doit être signalée **au plus tard le lendemain matin à la réception**.

La caution est restituée au départ, après état des lieux (entre 8h00 et 10h00), ou renvoyée sous 8 jours, **déduction faite des frais éventuels liés à des dégradations ou un état de propreté insuffisant**.

- Ménage non fait : 75 € retenus
- Vaisselle sale ou non rangée : 20 € supplémentaires

**8 – ASSURANCE**

Chaque client est responsable des dommages qu' il cause ou que causent ses accompagnants. Il doit être assuré en **Responsabilité Civile**.

**Les mineurs** séjournant au camping sont placés **sous la responsabilité exclusive de leurs parents ou représentants légaux**, qu' ils soient présents sur le site ou non. En cas d' accident, de comportement dangereux ou de dommages causés par un mineur, **la responsabilité du camping ne saurait être engagée**.

Il appartient aux représentants légaux de faire respecter les consignes de sécurité, notamment **l' interdiction formelle de s' approcher ou de se baigner dans la rivière située à proximité**, même en présence de panneaux de signalisation.

**9 – ANIMAUX**

Les animaux sont acceptés sous conditions :

- Présentation obligatoire des **documents sanitaires à jour** à l' arrivée.
- **Chiens tenus en laisse** en permanence sur le site.
- Les chiens de **1ère et 2e catégorie** sont autorisés uniquement si les documents réglementaires sont fournis à l' arrivée.
- **Les animaux ne doivent jamais être laissés seuls dans les hébergements**.

Les propriétaires restent **entièrement responsables des éventuels dommages ou nuisances causés par leurs animaux**.

**10 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Tout client s' engage à respecter le **règlement intérieur du camping**, affiché à l' entrée du camping et aux sanitaires.
Tout manquement grave pourra entraîner **l' expulsion immédiate du site**, sans remboursement du séjour.

**11 – DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)**

Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données, les informations recueillies lors de la réservation sont **utilisées exclusivement à des fins de gestion administrative et commerciale**. Elles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers. Vous disposez d' un droit d' accès, de rectification et de suppression de vos données, sur simple demande.

**12 – CAS DE FORCE MAJEURE**

Le camping se réserve le droit de modifier ou d' annuler tout ou partie des prestations en cas de **force majeure** (intempéries, catastrophes naturelles, décisions administratives, épidémies, etc.). Dans ces cas exceptionnels, aucune indemnité ne pourra être réclamée.

**13 – LITIGES / DROIT APPLICABLE**

En cas de litige et après tentative de résolution amiable, **la compétence est attribuée aux tribunaux du ressort du siège social** du Camping Caravaneige Champ du Moulin.
Le droit applicable est le droit français.

En versant l'acompte demandé pour la confirmation de réservation, vous attestez avoir pris connaissance de nos conditions générales de vente et d'annulation.